

Choissey, le 2 mai 1916.

Récolte  
de l'or  
pour la  
Défense <sup>de</sup>

Le Juge de Paix du canton de Choissey  
à Messieurs les Maires du Canton

Messieurs,

Le 6 août dernier, lors de notre réunion pour la formation de la liste de Jury, j'ai eu l'honneur de vous mettre en relief, tout particulièrement, les avantages qui résulteraient de l'apport dans les Caisses de l'Etat en échange de Billets de la Banque de France, de tout l'or qui pouvait se cacher dans les mains ou dans les coffres de vos administrés. Je n'ai pas vainement fait appel à vos bonnes volontés, puisque mon insistance jointe à toutes celles qui, de divers côtés, réclamaient votre précieux concours, amenait au Trésor des sommes très appréciables, et nous faisait ainsi participer heureusement à la grande œuvre de la Défense Nationale.

Pour répondre au désir de Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel, je viens de nouveau tenter de mettre à contribution votre infatigable dévouement et vous supplie, d'une façon très pressante, de relever à la charge, par tous les moyens en votre pouvoir, au près de vos administrés.

Il est absolument certain que bon nombre de gens, surtout dans la campagne, bourgeois, rentiers, propriétaires, gros et moyens <sup>famiers</sup>, ont encore eu, par simple caprice ou, par faux raisonnement, de garder encore



une certaine somme en or. Non seulement ces gens se laissent guider par un préjugé sans fondement aucun, mais ils font preuve d'un manque de confiance à l'Etat, au Pays. En agissant ainsi ces gens égoïstes, ou indifférents retardent l'issue de la Guerre et semblent douter de cette issue qui ne peut être actuellement. (ceci ne peut faire l'ombre d'un doute pour tout homme intelligent), - que la Victoire des défenseurs du droit et de la Justice sur les cyniques violateurs de ce droit et de cette justice éternelle.

Remettre à la Banque de France, par la voie des Caisses publiques, toute la monnaie d'or qu'il détient et qui, seule peut permettre à l'Etat, d'acheter à l'Etranger ce qui lui est nécessaire pour les besoins de la défense nationale - tel est le devoir impérieux de tout bon citoyen!... Rester insensible, à ce devoir, ce serait paralyser la France dans sa lutte pour son existence - menacée par les puissances sans scrupules qui lui ont imposé la guerre et la font avec les méthodes les plus abominables, - ce serait criminel! - Vous voyez vous-mêmes, Messieurs, - et vous devez rechercher l'impossible pour la faire comprendre à vos administrés, - toute la suprême importance de cette œuvre éminemment patriotique de cette œuvre de vrais bons Français.

Par vous-mêmes, - (sans craindre de vous déranger), - par vos Conseillers municipaux, par tous les gens dévoués de votre Commune, incitez les retardataires ou les récalcitrants à ne point garder stérile et enfoui au fond d'un bas de laine ou d'un tiroir secret, l'or qu'ils peuvent encore posséder. Guidez-les, je vous en prie, vers le devoir national, Le certificat qui leur sera remis, (en même temps qu'une somme égale en billets de Banque), sera pour eux un vrai diplôme d'honneur qui sera précieusement conservé dans la famille, et qui sera une preuve de leur participation à la préparation de la Victoire prochaine.

Nos merveilleux soldats font sans hésiter, leur devoir et offrent courageusement leur vie pour défendre la Patrie! Nous, faisons le nôtre! - Que tous ceux qui, par plaisir ou insouciance coupable, conservent encore de l'or, sachent comprendre cet appel que vous leur faites entendre sans retard! Qu'ils fassent le sacrifice de leur caprice pour sauver la France!

Confiant en votre volonté si énergique et si dévouée, j'attends, avec un plein espoir, l'heureux résultat de vos nouvelles démarches, en vous affirmant que vous aurez bien mérité de la Patrie.

Vive la France! Vive la République!  
Le Juge de Paix,  
Signé: Guot